MRC VAUDREUIL SOULANGES

ICI on voit vert

Guide de gestion des matières résiduelles destiné aux

Industries Commerces Institutions

Available in english

TRICENTRIS
tri | transformation | sensibilisation

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.

- Antoine Lavoisier

Table des matières

1. Pourquoi et comment gérer vos matières résiduelles
   4 - 11

2. Votre boîte à outils
   12 - 14

3. Les matières recyclables
   (contenants, emballages et imprimés)
   15 - 16

4. Les matières organiques
   (résidus de cuisine, de jardin et feuilles d'automne)
   17 - 18

5. Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
   19 - 20

6. Les résidus domestiques dangereux (RDD)
   21 - 22

7. Les matières résiduelles du secteur agricole
   23 - 24

8. Les bonnes pratiques
   26 - 27

Mot du préfet

La valorisation des matières résiduelles est un enjeu de taille. D'ailleurs, des orientations et des objectifs gouvernementaux encadrent la démarche via la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. C'est un grand défi auquel la MRC fait face par la planification de la gestion des matières résiduelles sur son territoire. Que ce soit à travers la création d'un Réseau de quatre écocentres sur le territoire, l'optimisation des différentes collectes, notre participation annuelle à la *Semaine québécoise de réduction des déchets*, notre adhésion au centre de tri Tricentris, ou à travers la réalisation de campagnes de sensibilisation, la MRC met tout en œuvre pour protéger l'environnement et elle encourage les citoyens, industries, commerces et institutions à emboîter le pas.

La MRC est heureuse de vous présenter son guide *ICI on voit vert*, dans le cadre du projet d'implantation de la collecte des matières recyclables des industries, commerces et institutions (ICI). Cette initiative vise à répondre aux objectifs des Plans de gestion des matières résiduelles 2016-2020. La démarche est réalisée en étroite collaboration avec le Centre de tri Tricentris et les 23 municipalités de la MRC.

Ce guide a pour objectif de vous informer et de vous outiller à une meilleure gestion des matières résiduelles au sein de votre entreprise, et de travailler en collaboration afin de protéger nos ressources et l'héritage que nous lèguerons aux générations futures.

Bonne lecture,

Patrick Bousez
Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

ICI on voit vert...

POUR CONSOMMER DE MANIÈRE ÉCORESPONSABLE

POUR SE DÉPARTIR ÉCOLOGIQUEMENT

POUR S'INFORMER ET RÉDUIRE SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

POUR OPTIMISER SA GESTION ET AUGMENTER SA RENTABILITÉ

1. Pourquoi et comment gérer vos matières résiduelles

Saviez-vous que...

→ Vous pouvez faire des **économies importantes** en optant pour une saine gestion de vos matières résiduelles, simplement en détournant ces matières de l'enfouissement ?

→ Vous avez peut-être accès à un **service de collecte porte-à-porte** pour vos matières recyclables, et ce, même en tant que locataire ?

→ Des services de **collectes spécialisées** existent pour les gros générateurs de matières recyclables ?

Soyez informés et soyez bien desservis !

Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR)

MESURES À METTRE EN ŒUVRE EN LIEN AVEC LES ICI POUR 2016-2020

Adhésion et promotion à la hiérarchie des 3RV-E / Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

- Mettre en place une stratégie de communication ou des outils de communication pour sensibiliser à la gestion des matières résiduelles, à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et aux PGMR et Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) auprès de tous les générateurs de matières résiduelles;
- Organiser au niveau municipal et métropolitain, au moins une fois par année, des activités d'ISÉ concernant la réduction, le réemploi, les matières recyclables et les matières organiques, à l'intention de toutes les clientèles.

Viser une quantité (kg/personne) à éliminer équivalente ou moindre à la moyenne québécoise

- Effectuer un inventaire des offres et des demandes de matières résiduelles des ICI et du secteur des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD);
- Mieux connaître et diffuser les activités de réduction à la source et de réemploi, notamment les activités des organismes travaillant en économie sociale;
- Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération ou de réemploi.

MATIÈRES RECYCLABLES : atteindre l'objectif gouvernemental de valorisation (70%)

- Développer des campagnes de sensibilisation ou des outils de communication auprès de tous les générateurs pour augmenter la quantité et la qualité des matières recyclables;
- Desservir ou mettre en place des mesures d'appui aux ICI dont les quantités de matières recyclables, y compris les matières organiques produites, sont assimilables au résidentiel;
- **Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables;**
- Évaluer des scénarios de gestion des plastiques agricoles.

MATIÈRES ORGANIQUES : atteindre l'objectif gouvernemental de valorisation (60 %)

- Implanter une collecte porte-à-porte des matières organiques du secteur résidentiel et ICI ainsi que dans les aires publiques;
- S'assurer que les ICI assimilables produisant des matières organiques assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles, soient desservis;
- **Interdire de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.**

RESPECT DES BANNISSEMENTS : carton/papier, bois et matières organiques

- Implanter un réseau d'écocentres afin de desservir les citoyens de tout le territoire et d'offrir un service de base pour les ICI et CRD;
- Adopter un règlement interdisant de jeter à la collecte des déchets, des matières recyclables, des matières organiques, les matières assujetties à un programme de récupération responsabilité élargie des producteurs (RÉP).

RÉSIDUS CRD / Responsabiliser les générateurs des secteurs ICI et CRD

- Exiger un plan de gestion des matières résiduelles lors de travaux de construction, de rénovation et de démolition;
- Intégrer une clause de récupération des résidus de béton, de briques et d'asphalte et de bois aux devis des contrats dans le secteur municipal.

SUIVI ET CONTRÔLE / METTRE DE L'AVANT DES INITIATIVES FINANCIÈREMENT RESPONSABLES

- Mettre en place un comité-conseil sur la gestion des matières résiduelles;
- Se prévaloir des subventions et des sources de financement disponibles;
- Promouvoir les points de collecte des matières visées par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (Q-2, r. 40.1).

Pour les mesures complètes des Plans de gestion des matières résiduelles, consultez les documents en référence.

La politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR)

Au Québec, plus de 13 millions de tonnes de matières résiduelles sont produites par année (RECYC-QUÉBEC) dont 5 120 000 t de matières ont été éliminées en 2015.

Trois objectifs :

1. Ramener la quantité de matières résiduelles éliminées à 700 kg par personne par année;
2. Recycler 70% du papier, carton, plastique, verre et métal résiduels;
3. Recycler 60% des matières organiques.

Trois enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles au Québec :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles du secteur résidentiel, mais également du secteur des industries, commerces et institutions de même que du secteur du bâtiment.

Une politique qui touche tous les secteurs d'activités :

- Résidentiel
- Industriel
- Commercial
- Commerces aux détails
- Agriculture

www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr

Pourquoi le secteur des ICI ?

Selon RECYC-QUÉBEC, le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) génère à lui seul 41 % des matières résiduelles au Québec. Cette proportion représente 5 314 000 tonnes par année, dont 2 479 000 tonnes sont récupérées. En conséquence, il reste encore des efforts à faire pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Les orientations et obligations liées aux Plans de gestion des matières résiduelles de la MRC (PGMR et PMGMR) 2016-2020 en lien avec les ICI

Les plans de gestion des matières résiduelles auxquels la MRC est assujettie respectent les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et comprennent des mesures que la MRC et ses municipalités doivent mettre en place. Ces outils de planification constituent des obligations réglementaires en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Le suivi de ces mesures est rendu obligatoire et doit être rendu public.

Votre rôle dans ce défi que représente une meilleure gestion des matières résiduelles est plus que déterminant.

Plusieurs de ces mesures s'adressent au secteur des ICI. L'atteinte des objectifs qui nous ont été donnés ont un impact sur votre municipalité et sa performance territoriale au niveau de la gestion de leurs matières résiduelles, car cette performance inclue le secteur des ICI.

Vous trouverez à l'Annexe I, une série de mesures que la MRC ou ses municipalités locales devront mettre en place au cours des prochaines années et qui concernent le secteur des ICI.

www.mrcvs.ca/pgmr

cmm.qc.ca/champs-intervention/environnement/plans-en-environnement/plan-metropolitain-de-gestion-des-matieres-residuelles/

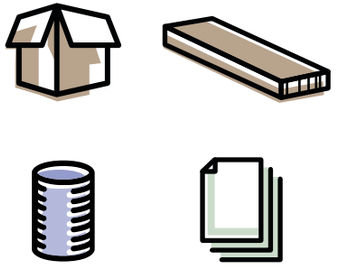

Au Québec, 41% des matières résiduelles sont générées par les ICI !

2. Une bonne gestion des matières résiduelles

POURQUOI AMÉLIORER VOTRE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ?

- Réaliser des économies sur le coût des déchets et leur enfouissement;
- Démontrer son engagement environnemental;
- Préserver nos ressources et protéger l'environnement;
- Répondre aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, aux PGMR;
- Collaborer à augmenter la performance territoriale de votre municipalité en gestion matières résiduelles (GMR);
- S'adapter à la culture de la nouvelle génération de travailleurs;
- Redorer l'image de son entreprise.

COMMENT MIEUX GÉRER VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES ?

Le respect de la hiérarchie des 3RV-E est la règle d'or pour discipliner davantage nos habitudes de consommation. En plus de préserver nos matières premières, elle permet d'optimiser nos matières secondaires dans le processus de production.

Le principe des 3 RV-E stipule que la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination doivent être privilégiés dans cet ordre pour favoriser une bonne gestion des matières résiduelles.

Pour ce faire, il faut privilégier les actions suivantes :

ICI on voit vert

Qu'est-ce que les 3RVE ?

Actions	Définitions (selon RECYC-QUÉBEC)
Réduction à la source	C'est l'action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, la distribution et l'utilisation. Au moment de l'achat, rappelez-vous que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, mais en réduisant, vous acceptez d'adapter vos habitudes de consommation aux enjeux actuels afin de produire moins de déchets.
Réemploi	Il s'agit de l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Recyclage	Il consiste en l'utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière récupérée en remplacement d'une matière vierge.
Valorisation	C'est l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, la récupération ou le recyclage des matières résiduelles, dans le but de les détourner de l'élimination.
Élimination	C'est l'opération qui consiste à compacter les déchets par couche.

Rappelez-vous que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Gestion à l'interne des matières résiduelles

En tant que dirigeant ou propriétaire d'entreprise

- ☐ Reconnaître la nécessité d'implanter de meilleures pratiques en GMR saines;
- ☐ Faire l'inventaire des coûts reliés aux contrats de collecte des déchets et des clauses prévus;
- ☐ Faire l'inventaire des matières générées et de leur provenance;
- ☐ Spécifier les matières visées ou problématiques;
- ☐ Identifier les ressources disponibles (services et aide financière);
- ☐ Identifier les équipements nécessaires selon le budget;
- ☐ Établir quelles sont les mesures à prendre pour optimiser les services de collecte des différentes matières générées;
- ☐ Définir clairement ses motivations à y parvenir;
- ☐ Définir l'échelle d'intervention à l'interne;
- ☐ Sensibiliser, former et impliquer les employés sur la nouvelle démarche;
- ☐ Déléguer la GMR à un comité du personnel;
- ☐ Élaborer et adopter une charte interne de GMR;
- ☐ Veiller à maintenir une bonne communication avec les employés;
- ☐ Remercier les personnes impliquées et les employés et communiquer les résultats de vos efforts;
- ☐ Élaborer et appliquer une politique d'approvisionnement responsable;
- ☐ Consulter le site Internet de la MRC pour optimiser la collecte de matières recyclables;
- ☐ Participer au programme en apposant l'autocollant – certificat de participation ICI on voit vert.

En tant qu'employés

- ☐ Signer la charte interne de GMR;
- ☐ Constituer un comité chargé de la GMR;
- ☐ Veiller à la bonne pratique de la GMR (comité);
- ☐ Organiser des sessions de formation pour renforcer ou consolider les acquis de GMR à l'intention de tout le personnel (comité);
- ☐ Faire le lien entre le reste des employés et la direction (comité);
- ☐ Faire le suivi des activités de GMR auprès de la direction (comité).

Ensemble, vous pouvez

- ☐ Établir des objectifs et un échéancier;
- ☐ Identifier les ressources nécessaires selon le budget;
- ☐ Déterminer les actions de réduction, réemploi ou réduction des matières résiduelles à mettre en place;
- ☐ Adapter les lieux de travail pour faciliter la participation (nouvel équipement et identification).

Ensemble, avec la MRC et ses municipalités locales

- ☐ Vous référez aux annexes du guide ou au site Internet de la MRC pour connaître les programmes de collecte destinés aux ICI petits générateurs de matières, les sites de récupération et les services offerts.

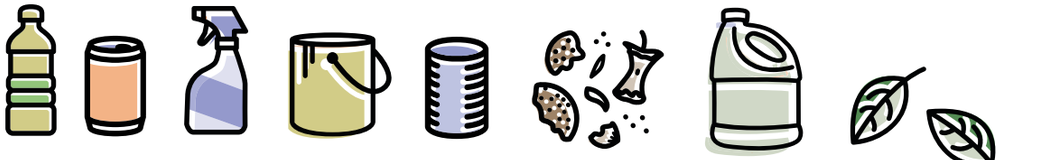

Chaque matière à sa place

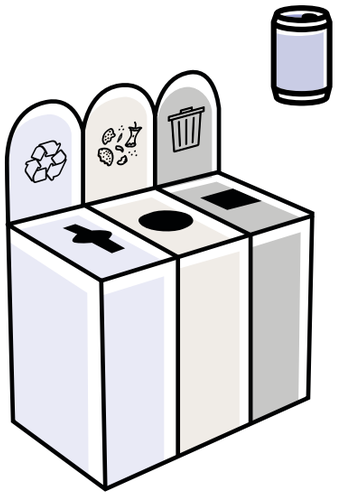

Le tri : une étape cruciale dans la gestion des matières résiduelles

Pour s'assurer que les engagements en matière de bonne gestion se déroulent bien à l'intérieur de votre entreprise, il faut :

- Bien identifier les lieux de production des matières à récupérer;
- Installer à ces endroits des bacs bien identifiés pour recueillir les matières qui y sont produites (matières recyclables, contenants consignés, déchets, résidus domestiques dangereux, matériel informatique, etc.);
- Regrouper les bacs et bien afficher ce qui va à l'intérieur; les gens disposent généralement leurs matières dans le premier contenant qu'ils rencontrent. Ainsi, dans l'aire de repas, la poubelle doit être jumelée à un bac de recyclage et/à un bac pour les contenants consignés;
- Le choix des équipements de gestion des matières résiduelles dépend du type de matières recueillies, de l'endroit où vous les placerez et de votre budget. Plusieurs fournisseurs offrent des îlots multimatières qui sont esthétiques et qui offrent un bon affichage. Cependant, vous pouvez facilement les remplacer par des bacs divers sur lesquels vous aurez apposé les identifications nécessaires.

VOTRE BOÎTE À OUTILS

RECYC-QUÉBEC propose une banque d'outils pour vous aider à mieux gérer vos matières résiduelles. Consultez la section *Entreprises et organismes* de leur site Internet pour obtenir plus d'information : *www.recyc-quebec.gouv.qc.ca*

Vous y trouverez entre autres des affiches de tri pour différentes catégories de matières.

DES ENTREPRISES POUR GUIDER VOS PAS

Pour faciliter la gestion des matières résiduelles, vous pouvez recourir à des équipements appropriés (îlots multimatières, bacs de récupération, composteurs, etc.). Voici une liste non exhaustive d'entreprises où vous pouvez vous procurer ce type d'équipements et qui fournissent des services de conseils en gestion des matières résiduelles :

Liste d'entreprises privées offrant des services en gestion des matières résiduelles

Entreprises	Principaux services offerts	Région	Coordonnées
Équipements			
NI Corporation	• Vente de bacs de récupération • Service de consultants en GMR (caractérisation des matières résiduelles)	Laval	1 800 694-1216 www.ni-corporation.com
USD Loubac	• Récupération des vieux bacs roulants • Maintenance, entretien, implantation, livraison, déchargement, identification et entreposage des bacs roulants	Anjou	1-800- 667-5382 www.usdglobal.com
Quincailleries et magasins de grande surface	• Vente de bacs de recyclage • Vente de bacs de récupération pour bureau	Partout au Québec	La plupart des quincailleries et des magasins de grande surface vendent des bacs de différentes tailles
Fournisseurs de conteneurs semi-enfouis MOLOK	• Vente et collecte des conteneurs semi-enfouis MOLOK	Montréal	514 605-2624 www.envisoco.com
Services-conseils en gestion des matières résiduelles			
Chamard et associés	• Accompagnement stratégique pour la planification de la GMR • Accompagnement dans la conformité environnementale et réglementaire • Gestion des dossiers de certification • Caractérisation des matières résiduelles	Montréal	514 844-7111 www.chamard-env.com
Comité 21	• Mentorat sur la responsabilité sociétale des entreprises et le management durable • Formation sur les évènements écoresponsables	Rigaud	1 855 842 2121 www.comite21quebec.org
EnviroRcube	• Bureau d'études et accompagnement • Expertise de l'ensemble des étapes de la chaîne des valeurs des matières résiduelles	Vaudreuil-Dorion	514 606-8455 www.enviroRcube.com
Nature-Action Québec	• Suivi, mise en place et révision des PGMR pour les municipalités et les ICI • Consultation et gestion de projets clés en main • Information, sensibilisation et éducation • Évaluation de la performance de la collecte sélective	Beloeil	1 800-214-1214 www.nature-action.qc.ca
S3R	• Analyse (portrait des matières résiduelles) • Diagnostic • Implantation des techniques de GMR durables et adaptées • Suivi et optimisation des techniques	Laval	450 314-4413 www.s3r.ca

Entreprises	Principaux services offerts	Région	Coordonnées
Services en gestion des matières résiduelles (collecte, tri, conditionnement)			
Coteau Métal	• Achat de résidus métalliques • Collecte et transport de métal • Location de conteneurs	Rivière-Beaudette	450 269-2000 www.coteaumetal.com
Les entreprises environnementales Pierrefonds (LEEP)	• Réception, tri et valorisation des résidus CRD : asphalte, béton, briques, gypse, papier et carton CRD, bois, palettes de bois, bardeaux d'asphalte • Location de conteneurs	Pierrefonds	514 696-4509 www.eep-leep.com
Groupe Mélimax	• Réception, tri et valorisation des résidus CRD : bois, carton, papier, briques, terre, roches, ciment, asphalte, gypse et bardeaux, métaux ferreux et non ferreux, matériaux de construction et de démolition • Location de conteneur ou site de dépôt	Montréal Châteauguay	514 875-6862 450 699 6862 www.melimax.com
Transport Rolland Chaperon	• Collecte de carton, de déchets, de matières recyclables et organiques • Location de conteneurs	Salaberry-de-Valleyfield	450 371-4150
Groupe Tiru	• Collecte de carton, de déchets, de matières recyclables et organiques • Vente de bacs	Montréal	514 987-5151 www.groupe-tiru.com
Services Matrec – Société GFL	• Collecte, élimination, traitement et valorisation de déchets domestiques, matières recyclables, matières organiques et matériaux secs • Location et vente de conteneurs et de compacteurs • Service de consultants	Montréal	514 875-7272 1 800 585-9155 www.matrec.ca
Robert Daoust et fils	• Collecte de carton, de déchets et de matières organiques • Vente et location de conteneurs et vente d'équipements	Vaudreuil-Dorion	450 458-4340 www.robertdaoustetfils.com
RCI Environnement	• Collecte et tri des matières recyclables • Collecte et traitement des matières organiques • Service de consultants	Anjou	514 352-2020 1 877 565-2025 www.rcienvironnement.com
Waste management	• Collecte et récupération des matières recyclables • Location de conteneurs	Salaberry-de-Valleyfield	1 800 665-1898 www.wmcanada.com
1-800-GOT-JUNK	• Collecte d'objets divers encombrants et non dangereux	Montréal	1 800 468-5865 www.1800gotjunk.com

Les matieres recyclables

(contenants, emballages et imprimés)

LES SERVICES QUI S'OFFRENT À VOUS

Collecte porte-à-porte de la MRC

Saviez-vous que…

La collecte porte-à-porte des matières recyclables par bacs roulants de 360 litres relève de la MRC et que ce service est offert à tous les ICI considérés comme étant des ***petits générateurs** de matières résiduelles, et ce, sur une base hebdomadaire ?

Deux fois par année, soit pendant la période des fêtes et des déménagements, des collectes spéciales de carton sont également offertes aux ICI.

Consignes de la collecte spéciale des cartons :

- Seuls les cartons seront ramassés à côté du bac;
- Les cartons doivent être mis à plat ou regroupés dans une boîte;
- Le format de vos cartons ne doit pas excéder 1 m^3 (3 pi^3);
- Un dégagement d'au moins 60 cm (2 pi) doit être laissé entre les cartons et le bac de récupération;
- Les cartons doivent être non cirés, non souillés et exempts de toute autre matière (ex. : bouts de bois, styromousse, etc.).

* ICI dont la quantité de matières résiduelles produites est assimilable et comparable à une unité d'occupation résidentielle.

Il est prévu aux plans de gestion des matières résiduelles qu'une réglementation soit adoptée afin d'interdire aux ICI de jeter leurs matières recyclables dans la collecte de déchets domestiques pour se conformer aux exigences gouvernementales. Vérifiez auprès de votre municipalité.

Saviez-vous que…

Pour les gros générateurs de matières recyclables, vous pourriez vous prévaloir d'un service privé mieux adapté à vos besoins et ainsi diminuer vos coûts de déchets et de frais reliés à l'enfouissement?

Vous participez, par la même occasion, à préserver les ressources que sont nos déchets!

Consultez le site Internet de la MRC ou informez-vous auprès de votre municipalité pour savoir si vous êtes éligible à la collecte municipale.

Consultez votre réglementation municipale spécifique à la GMR et à l'implantation de conteneurs.

Collecte par les entreprises privées

Des sources de revenus supplémentaires : le recyclage c'est payant!

En valorisant le métal et les contenants consignés, mais également en détournant de la collecte de déchets vos cartons, ils peuvent devenir une source de revenus pour votre entreprise. Leur valorisation permettra des revenus qui peuvent servir à financer, entre autres, l'amélioration des activités de GMR dans votre entreprise, l'acquisition d'équipements de recyclage supplémentaires mieux adaptés ou encore servir à dynamiser la sensibilisation et l'information dans l'entreprise.

Saviez-vous que…

Des fournisseurs de services offrent gratuitement la collecte de carton aux ICI ou encore offrent une compensation financière en échange de cette matière? Qu'ils offrent le service de location mensuelle de conteneurs à bas prix? Et que cette matière sera détournée de l'enfouissement, donc ne fera pas partie de votre facture de déchets?

Pour les contenants consignés, canettes et autres, il faut mettre en place une boîte de récupération (cafétéria).

Les matières organiques

(résidus de cuisine, de jardin et feuilles d'automne)

Saviez-vous que…

Les matières organiques à elles seules représentent plus de 50% des déchets générés?

La PQGMR prévoit le bannissement de ces matières des sites d'enfouissement en 2020?

L'objectif est de valoriser 60% de ces matières et que nous n'en sommes qu'à 29% à travers le Québec?

Collectes à venir

Dès 2018, plusieurs municipalités offriront la collecte porte-à-porte des matières organiques par bacs roulants de 45 litres.

Une deuxième phase sera déployée par la suite, soit une collecte par bacs roulants de 240 litres pour les ICI considérés comme étant de petits générateurs de matières résiduelles.

Des collectes pour les résidus de jardin et les feuilles d'automne, dans des sacs de papier placés à côté du bac, seront également offertes aux unités desservies selon un calendrier à établir par les municipalités. Tout petit ICI qui mettra ses sacs à côté du bac lors de la journée de la collecte des matières organiques sera admissible à cette collecte.

Il est prévu aux Plans de gestion des matières résiduelles qu'une réglementation soit adoptée d'ici 2020 afin d'interdire aux ICI de jeter leurs matières organiques, incluant le gazon, dans la collecte de déchets domestiques pour se conformer aux exigences gouvernementales.

Valoriser soi-même ses matières organiques par le compostage, c'est possible !

Si votre entreprise produit des matières organiques telles que les résidus alimentaires et de jardin, il peut être pertinent de les valoriser afin de diminuer la quantité de déchets que vous envoyez à l'enfouissement. La façon de valoriser les matières que vous compostez dépend de la quantité de matières organiques que vous produisez.

Pour une quantité faible à moyenne, le composteur peut avoir un ou plusieurs compartiments selon la quantité de matières organiques que vous produisez.

Faites appel à un service privé de collecte, ou si vous générez trop de matières organiques pour pratiquer le compostage domestique, pensez aux composteurs à tambour rotatif qui accélèrent le processus de valorisation et a l'avantage de valoriser sur place.

Consultez votre réglementation municipale spécifique à la GMR et à l'implantation de conteneurs.

La pratique de l'herbicyclage ou laisser ses rognures de gazon au sol

Saviez-vous que...

Si, au sein de votre entreprise, vous procédez régulièrement à la tonte de pelouses, vous pourriez exiger de votre entrepreneur qu'il fasse de l'herbicyclage ?

Le fait de laisser les rognures de gazon au sol contribuera à fertiliser naturellement votre sol et à augmenter sa résistance à la sécheresse et ainsi détourner ces matières de l'enfouissement?

Plusieurs municipalités se sont dotées d'une réglementation visant à interdire les rognures de gazon dans la collecte de déchets.

Pour plus de détails sur cette pratique et ses bienfaits, consultez le site de RECYC-QUÉBEC :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/herbicyclage

Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

Comment se départir des autres matières résiduelles

Réseau des écocentres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Un écocentre est un site de dépôt volontaire qui permet aux **citoyens** de se départir d'une multitude de matières résiduelles qui seront transportées vers des centres de tri ou des fournisseurs de services dans le but de les valoriser, de les mettre en marché et de les réintroduire dans le cycle de production.

En partenariat avec ses municipalités locales, le Réseau des écocentres se veut un service de proximité, complémentaire aux services de collectes municipales porte-à-porte (déchets domestiques, matières recyclables, etc.).

La MRC vise constamment à optimiser les performances de son Réseau d'écocentres, notamment à travers l'acceptation d'une plus grande variété de matières, mais elle évalue également la possibilité d'étendre ce service aux petits ICI du territoire. Pour plus d'information, rendez-vous au mrcvs.ca/ecocentre

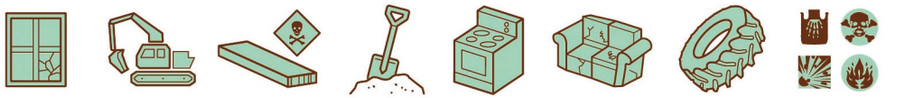

Quelle est la différence entre un écocentre et une ressourcerie ?

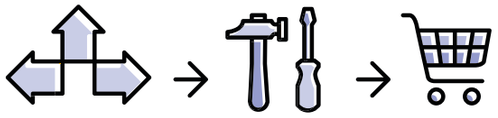

COLLECTER VALORISER VENDRE

SENSIBILISER

L'écocentre vise le recyclage et la valorisation de certaines matières résiduelles comme les matériaux de construction, les produits électroniques et les appareils non fonctionnels en les détournant de l'enfouissement.

Une ressourcerie vise le réemploi et la revente, à prix modique, des matériaux, biens, équipements et appareils fonctionnels qui ne sont pas acceptés dans les écocentres (ex. : outils, meubles, réfrigérateurs, portes et fenêtres en bon état, etc.). La ressourcerie est donc complémentaire aux écocentres.

Ressourceries sur le territoire

Acteurs du réemploi, les recycleries, également appelées ressourceries, sont des organismes qui ont, en plus de leur mission de réemploi, une mission d'éducation à l'environnement et de réinsertion sociale. En réinsérant des personnes en difficulté sociale, en les sensibilisant sur la GMR, elles contribuent à renforcer les liens sociaux sur le territoire.

www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/recyclerie.php4

Pour plus d'information sur les recycleurs et organismes de réemploi présents sur le territoire de la MRC, consultez le site internet de la MRC au

www.mrcvs.ca/ecocentre

Saviez-vous que...

90 % des résidus de CRD peuvent être réutilisés ou recyclés ? (RECYC-QUÉBEC)

Les deux tiers des matières acheminées vers le Réseau des écocentres de la MRC sont des résidus de CRD qui seront destinés au tri et à la valorisation ?

Plusieurs municipalités se sont dotées d'une réglementation obligeant les citoyens et les ICI à valoriser leurs CRD. Il est prévu aux Plans de gestion des matières résiduelles qu'une réglementation soit adoptée d'ici 2020 afin d'interdire aux ICI de jeter leurs CRD dans la collecte de déchets domestiques pour se conformer aux exigences gouvernementales. Vérifiez auprès de votre municipalité.

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de matières qui, de par leur nature chimique, peuvent représenter une menace pour la santé publique et l'environnement. Dans les ordures, ce type de produit devient dangereux pour toute personne qui le manipule. Une fois enfoui, il devient un important contaminant pour le sol et pour la nappe phréatique. Que ce soit un contenant de peinture, de solvant, un pesticide, un protecteur de cuir, un produit en aérosol, un produit ménager ou encore de l'encre, tous ces produits sont des résidus domestiques dangereux (RDD). Afin de mieux les reconnaître, cherchez ces pictogrammes :

Référence : Bilan de gestion des matières résiduelles 2015 de Recyc-Québec

Saviez-vous que...

RECYC-QUÉBEC a mandaté des organismes responsables de la mise en œuvre de programmes de récupération et de la mise en place de points de dépôts volontaires et gratuits pour les citoyens et pour les petites entreprises (ICI) pour ces différentes matières dans le cadre du Programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) ?

Recherche d'un point de dépôt par code postal

T'en as plus besoin, on en prend soin
RECYC-QUÉBEC

onenprendsoin.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

Plusieurs municipalités se sont dotées d'une réglementation obligeant les citoyens et les ICI à valoriser leurs RDD. Il est prévu aux Plans de gestion des matières résiduelles qu'une réglementation soit adoptée d'ici 2020 afin d'interdire aux ICI de jeter leurs RDD dans la collecte de déchets domestiques pour se conformer aux exigences gouvernementales. Vérifiez auprès de votre municipalité.

Liste d'entreprises privées offrant des services de collecte des matières dangereuses

Ces fournisseurs pourront vous aider à vous départir de grandes quantités de matières dangereuses ou de matières dangereuses de nature industrielle.

Entreprises	Principaux services offerts	Région	Coordonnées
CRI Environnement	• Collecte, transport et valorisation de matières résiduelles dangereuses	Coteau-du-Lac	450 763-5541 / 1 800 571-5541 www.cri-env.com
Terrapure Environnement	• Collecte, transport et valorisation de matières résiduelles dangereuses	Châteauguay	1 800 263-8602 / 450 698-7500 fr.terrapureenv.com
Veolia	• Transport et valorisation de matières résiduelles dangereuses	Saint-Laurent	www.veolianorthamerica.com
Multirecycle	• Collecte, transport et valorisation de matières résiduelles dangereuses • Recyclage de mobiliers de bureau	Lachine	514 333-7221 www.multirecycle.com
Triumvirate	• Transport et élimination de déchets, gestion des matières dangereuses, poubelles produits de laboratoire et de produits chimiques, service de soutien sur le site	Contrecoeur	450 587-7038 1 800 567-8027 www.triumvirate.ca

ORGANISMES DE GESTION RECONNUS ET PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR CHAQUE CATÉGORIE DE PRODUITS VISÉS PAR LE RÈGLEMENT SUR LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DE PRODUITS PAR LES ENTREPRISES

Catégories de produits visés par le règlement	Organisme de gestion reconnue	Programmes individuels
Huiles usagées (incluant leurs contenants et leurs filtres) **Antigels et liquides de refroidissement** (incluant leurs contenants et leurs filtres) **Nettoyants à freins** **Contenants**	SOGHU	Safety-Kleen, Paquet, Canadian Tire, Crevier
Lampes au mercure	RecycFluo	
Peintures (incluant les aérosols et les contenants)	éco-peinture	
Piles (rechargeables et non rechargeables)	appel à recycler	IKEA
Produits électroniques (ordinateurs et périphériques, portables, écrans, cellulaires, téléviseurs, équipement audio et vidéo, etc.)	arpe	QUÉBECOR Produits électroniques ciblés Bell Produits électroniques ciblés

Les matières résiduelles du secteur agricole

Les activités agricoles constituent un pôle important dans le développement économique de la MRC. Ainsi, plusieurs matières résiduelles spécifiques au secteur sont générées telles que des pellicules plastiques, des contenants de pesticides, des sacs de semences et de pesticides, des tubulures, etc. L'organisme AgriRÉCUP a mis en place des points de dépôt volontaire en partenariat avec des détaillants agricoles pour certaines matières, ceci dans le cadre de Programmes de collecte et de récupération déployés dans certaines provinces du Canada.

Liste d'entreprises privées offrant des services de collecte pour le secteur de l'agriculture

Entreprises	Principaux services offerts	Région	Coordonnées
AgriRÉCUP	• Contenants de pesticides et de fertilisants • Pesticides ou produits de santé animale périmés • Sacs de semences et de pesticides • Collecte, transport et valorisation de matières résiduelles dangereuses	Point de dépôt dans tout le Québec	http://www.agrirecup.ca/collectionsite_map_QC.html 1 877 622-4460 (sans frais) www.agrirecup.ca Pour trouver un site de collecte près de chez vous
Groupe Richer	• Contenants en plastique de pesticides et de fertilisants	Les Coteaux	450 267-3949
Coop des Frontières	• Contenants en plastique de pesticides et de fertilisants • Contenants de semences et de pesticides en papier	Saint-Polycarpe	450 265-3142
William Houde ltée	• Contenants en plastique de pesticides et de fertilisants	Saint-Polycarpe	450 265-1166
Agrocentre Balcan	• Contenants en plastique de pesticides et de fertilisants	Sainte-Marthe	450 459-4288
Synagri Saint-Clet	• Contenants en plastique de pesticides et de fertilisants • Contenants de semences et de pesticides en papier	Saint-Clet	450 456-1112

L'économie circulaire

Avec ce concept, on contribue à bâtir une société plus économe en ressources, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Cela revient donc à mettre en place un cercle vertueux de création de richesses sur l'ensemble du territoire qui intègre à la fois, le consommateur, le producteur, et les instances de décisions gouvernementales.

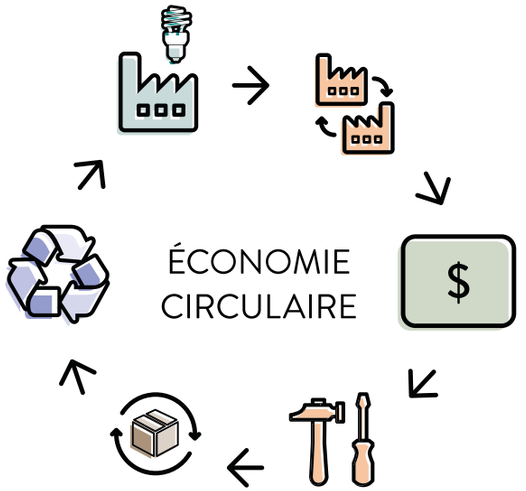

Grâce à l'économie circulaire, vous aurez « une réelle valeur ajoutée compétitive à votre entreprise par l'accroissement de votre performance et de celle de vos clients en termes de consommation de ressources » (COMASE, 2017).

Projet « Écosynergie d'affaires » dans Vaudreuil-Soulanges

La MRC, avec le Centre local de développement (CLD), appuie financièrement l'initiative du Comité 21 qui a mis en place un projet de synergie interentreprises. Cette initiative vise à établir un système d'échange de matières résiduelles entre des industries, commerces ou institutions (ICI) par l'intermédiaire d'une plateforme web. L'objectif est de permettre aux « résidus » d'une entreprise de devenir la « ressource » d'une autre. Pour plus d'information, renseignez-vous au *www.comite21quebec.org/comite-regional/comite-21-regional-de-vaudreuil-soulanges/*

Entreprises	Principaux services offerts	Région	Coordonnées
Centre de transfert technologique en écologie industrielle	• Services de consultants en GMR • Formation sur l'écologie industrielle	Sorel-Tracy	450 551-8090 poste 3516 www.cttei.com
Second Cycle Québec	• Réseau transactionnel pour afficher des offres et demandes de biens, meubles, équipements usagés en vue de leur réemploi ou recyclage	Québec	581 996-2267 www.secondcycle.net

Les bonnes pratiques

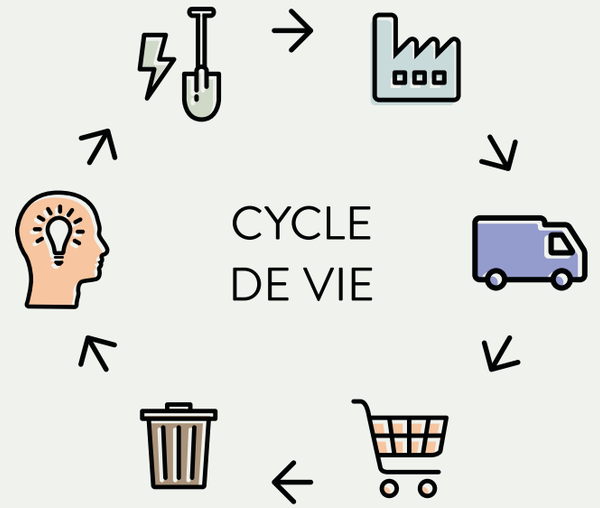

L'approvisionnement responsable

Établir une politique d'approvisionnement responsable (PAR) revient à s'engager, en tant qu'entreprise, à réduire son empreinte écologique et à faire des choix plus éclairés dans vos achats de matériaux et matériels.

Pour vous aider davantage dans cette transition, le Centre international de solidarité ouvrière a rédigé un Guide d'achat responsable qui fournit des informations suivies sur la mise en place d'une PAR en entreprise www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/GuidePARweb.pdf

L'écoconception

Dans votre rôle de producteur/fournisseur de biens ou de services, le recours à des méthodes de production plus écologiques vous sera très bénéfique. En cela, pensez à l'écoconception ! C'est une démarche par laquelle on soumet tout le procédé de fabrication d'un produit à une analyse environnementale de manière à minimiser son impact environnemental.

Pour plus d'information à ce sujet, consultez le site de Pôle écoconception : www.eco-conception.fr/static/leco-conception-cest-quoi.html

« ICI on voit vert – certification de participation » MRC de Vaudreuil-Soulanges

Le programme de la MRC a été mis en place pour souligner les initiatives et les efforts des entreprises situées sur son territoire. Cette reconnaissance, affichée en devanture de votre édifice ou de votre immeuble, vous distinguera par votre implication environnementale au sein de votre municipalité et de votre région et démontre votre souci d'une bonne gestion des ressources.

ICI On Recycle !

Le programme de reconnaissance ICI On Recycle! de RECYC-QUÉBEC souligne les efforts des organisations ayant implanté des mesures permettant une gestion écoresponsable des matières résiduelles. Pour les détails du programme:
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Souligner les efforts et les aboutissements

LES CLÉS DU SUCCÈS

- Implication et engagement de la direction et du personnel
- Une approche simple et efficace
- Communication aux clients et employés
- Affichage clair et évident

Pour aller plus loin

Après avoir mis en place des pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de votre entreprise, vous pouvez également aller plus loin dans votre démarche en appliquant ces principes aux événements que vous organisez.

Les événements écoresponsables

Même l'organisation d'événements collectifs provoque des impacts négatifs sur l'environnement: surconsommation, déplacements générant des gaz à effet de serre, etc. Pour pallier à cela, le Réseau des femmes en environnement et son Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) a créé une certification des événements écoresponsables appelée norme BNQ 9700-253. Ce guide d'accompagnement permet aux organisateurs ainsi qu'aux fournisseurs de services, aux participants et aux utilisateurs, de diminuer l'empreinte des événements sur l'environnement naturel et humain et d'augmenter leurs retombées économiques et sociales.
evenement ecoresponsable.com/

Après avoir mis en place des pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de votre entreprise, vous pouvez également aller plus loin dans votre démarche en appliquant ces principes aux événements que vous organisez. N'hésitez pas à vous informer davantage à ce sujet.

www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/developpement-durable/gestion-responsable-d-evenements.html

Les normes québécoises

Sachez aussi qu'il existe plusieurs autres normes (certifications) BNQ dédiées au secteur de l'environnement et du développement durable. Elles sont des leviers pour aider les entreprises québécoises à prendre le virage vert et à consolider leurs acquis en matière de gestion écoresponsable.

- Norme BNQ 21000 (Développement durable dans les entreprises)
- Norme BNQ 14001 (Système de management environnemental)
- Norme BNQ 26000 (Responsabilité sociétale des entreprises)

Des exemples inspirants, à suivre

Plusieurs entreprises de notre territoire se sont particulièrement démarquées en obtenant la reconnaissance ICI ON RECYCLE! Et c'est par un engagement soutenu et des initiatives suivies de bonne gestion qu'elles y sont parvenues. Cela démontre qu'il est parfaitement possible de maintenir, voire d'augmenter ses profits, en optant pour de bonnes habitudes au sein de votre entreprise. Consultez la Liste des ICI certifiés ICI ON RECYCLE!, mise à jour le 19 mai 2017 par RECYC-QUÉBEC au: www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/programme-reconnaissance-ici-on-recycle

Votre MRC suit le mouvement !

La MRC de Vaudreuil-Soulanges, soucieuse de l'environnement, est tout comme vous une institution qui génère des matières résiduelles dans le cadre de ses activités. Et c'est dans un souci d'encourager davantage les ICI, tout en poursuivant ses efforts de saine gestion des matières résiduelles, que la MRC est en phase de soumettre sa candidature pour obtenir sa certification du programme ICI ON RECYCLE! pour son nouvel immeuble inauguré en 2017.

Vous avez mis en place des pratiques écoresponsables dans votre entreprise ?

Votre entreprise est un leader en environnement ?

Vous souhaitez partager vos bons coups pour inspirer d'autres entreprises à prendre le virage VERT ?

- Apposez votre autocollant ICI on voit vert;
- Prenez une photo de la devanture de votre entreprise;
- Partagez-la fièrement dans vos réseaux sociaux en utilisant le mot clic #ICIonvoitvert.

ICI on voit
vert

MRC
VAUDREUIL
SOULANGES

1ÈRE ÉDITION

Nous tenons à remercier la MRC de Beauharnois-Salaberry pour leur contribution au guide ICI on voit vert de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

FSC

Imprimé sur papier Enviro100

MRC
VAUDREUIL
SOULANGES

TRICENTRIS
tri | transformation | sensibilisation